ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Juin 1768 dans les GE'NE'RALITE'S *de*

MOULINS.				TOULOUSE.				RIOM.				LILLE.			
LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.
Aubuſſon.	19	4		Albi.	21	7	6	Aurillac.	19	1	4	Aire.	31	10	
Château-Chi.	21*	12		Alet.								Arras.	35	17	9
Decize.	20	8		Beziers.	26	6		Brioude.	17	7	1	Bailleul.	38	5	11
Evaux.	16	4	9	Carcaſſonne.	23	16	9					Bapaume.	37	17	10
Gannat.	16	13	4	Caſtelnaudary				Clermont	16*	10		Bergues.	33	13	4
Gueret.	21			Caſtres.	23	15	4					Bethune.	36	4	
Montluçon.	14*			Lavaur.	21*	5		Iſſoire.	16	17	7	Caſſel.	36		
Montmarault.	18			Limoux.	24	17	11					Douay.	37	6	6
MOULINS.	20	8	7	Montpellier.				Mauriac.	20*			Dunkerque.	42*		
Nevers.	21	4		Narbonne.	27	16	11					Gravelines.	32	11	5
S. Pierre le M.	18			Niſmes.	27*	17	5	RIOM.	17	10		Heſdin.	32		
St. Pourçain.	18	4		Pezenas.	27	16	10					LILLE.	36	4	9
				S. Papoul.	23	6	3					S. Omer.	33	9	4
				TOULOUSE.	23	2	10	St. Flour.	19			S. Pol.	25*	4	
												S. Venant.	40		
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	18	14	10	From. le ſep.	24	13	4	From. le ſep.	18		11	From. le ſep.	35	4	4
Pain la liv.		2	5	Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		2	2	Pain la liv.		4	4
Avoine le ſ.	5	4	3	Avoine le ſ.	10	14	4	Avoine le ſ.	5	11	5	Avoine le ſ.	8	6	
Foin le q.	2	2	3	Foin le q.	3	1	11	Foin le q.	2	5		Foin le q.	1	7	5
Paille le q.		13		Paille le q.	1	12	10	Paille le q.	1	14	3	Paille le q.	1		7

COMMERCE.

REMARQUES

Sur le commerce de la Grande-Bretagne, avec les Habitans de la Baie de Maſſachuſet, tirées du ſecond volume de l'hiſtoire de cette Colonie, par M. Hutchinſon.

NOtre commerce avec la Grande-Bretagne a eſſuyé de grands changemens au commencement de cette période (1692) juſqu'à trente & quarante ans après, les Marchands & Manufacturiers d'Angleterre chargeoient pour leur compte ſur des Vaiſſeaux, des pacotilles qu'on vendoit ici par commiſſion. Malgré le profit apparent que la vente produiſoit, les avaries qu'ils ſouffroient ſur les retours, & les riſques qu'ils courroient dans leur traverſée, leur cauſerent à la longue de grandes pertes. Quand quelqu'un dans Londres entreprenoit le commerce des Colonies, on lui pronoſtiquoit une mauvaiſe réuſſite.

Le commerce eſt préſentement ſur un pied bien plus certain pour le Marchand d'Angleterre. Il envoie peu de marchandiſes pour être vendues par commiſſion. Le Manufacturier n'attend ſon payement que du Marchand; celui-ci reçoit ſon droit de commiſſion, & il convient avec ſon correſpon-

dant des Colonies, pour lequel il a fait des avances que, s'il ne le rembourſe pas au bout de ſix ou neuf mois de crédit, les intérêts commenceront à courir. Il n'eſt pas poſſible que dans un commerce étendu, il n'y ait pas de mauvaiſes dettes; peut-être ne ſont-elles pas plus fréquentes dans les Colonies qu'en Angleterre, entre le même nombre de Négocians.

La pêche de la morue & celle de la baleine ſont dans un état beaucoup plus floriſſant que par le paſſé. Il y avoit un plus grand nombre de bâtimens employés à cette pêche; mais ils étoient ſi petits qu'un ſeul de ceux d'aujourd'hui, prend dans une ſaiſon autant de poiſſons que deux des anciens.

On prétend que les François entretiennent leurs Pêcheurs à meilleur marché que les Anglois. Soit, cependant ceux ci prennent & préparent leur poiſſon à meilleur compte que les premiers. Cinq ou ſix Pêcheurs bien nourris, de Marblehead, ou du Cap Sainte Anne, prendront dans un même eſpace de temps autant de poiſſons que dix ou douze François exténués de faim & de miſere. Les François trouvent leur compte dans la pêche du poiſſon qu'ils appellent merluches, & les Anglois n'y trouvent pas le leur. Cela vient de la vente que les François font de cette ſorte de poiſſon dans leurs marchés nationaux.

Nous ſurpaſſerons toujours leur eſpece de Pêcheurs qu'ils appellent *Sédentaires*, & que nous appellons *Pêcheurs de côte*, à moins que les Ports des autres Nations ne nous ſoient fermés ainſi que ceux de France. Si chaque famille d'Angleterre vouloit faire un repas ſeulement par ſemaine de morue de la nouvelle Angleterre, cela augmenteroit conſidérablement la conſommation des Manufactures Angloiſes en Amérique.

Il eſt certain qu'avant la guerre de 1744, la pêche des François déclinoit beaucoup. Ils avoient coutume d'aller de Louisbourg à Canſo où ils achetoient le poiſſon des Anglois, pour fournir leurs marchés & ceux d'Europe, parce qu'il leur revenoit à meilleur compte que celui qu'ils auroient pris.

L'augmentation de la conſommation d'huile pour les lampes & pour diverſes manufactures d'Europe, n'a pas peu contribué à encourager notre pêche de la baleine. C'eſt à cette pêche que l'Iſle de Mantucket, ou Anticoſti eſt redevable de l'état floriſſant où elle ſe trouve. Nos retours pour la G. B. n'étant compoſés que de morues & d'huile de baleine, cette pêche doit donc exciter l'attention, non-ſeulement de la Province, mais encore de la Nation.

Le commerce de la Métropole à Terre Neuve, étoit autrefois d'un aſſez bon rapport; mais nos Colonies du Nord s'étant ſi fort accrues, elles portent à cette Iſle une grande partie des ſecours qu'elles recevoient de nous. Celui que nous venons de commencer avec la Nouvelle-Ecoſſe, nous eſt profitable ſans doute, mais il ne nous dédommagera jamais de cette perte.

SECONDE LETTRE

De M. Balanche aux Auteurs, ſur les Pompes de M. de Liniere.

MESSIEURS,

Venons à l'expérience que cite le ſieur Thillaye d'une pompe de notre manufacture, faite à S. Domingue par le ſieur *Barré de S. Venant.* Pour l'éclairciſſement de cet objet, il ſuffit de joindre ici l'extrait d'une lettre écrite à M. de Liniere du Cap François le 2 Juillet 1767.

Voici cet extrait.

MONSIEUR,

J'ai paſſé au Port de Paix, dix-huit lieues plus bas que le Cap, chez M. Fontaine, où j'ai vu la pompe que vous avez ci-devant vendue pour lui à M. Boiſſet à Paris. Elle fournit à M. Fontaine beaucoup plus d'eau qu'il ne lui en faut, même par le moyen défectueux dont il avoit fait ajuſter ſa brimballe, elle ne donnoit que moitié du produit annoncé dans vos Mémoires, & ç'a été l'objet d'un article inſéré dans la Gazette de S. Domingue par M. Barré de S. Venant, Méchanicien qui, m'a-t-on dit, travaille ici à perfectionner la vis d'Archimede. Il s'étoit tranſporté au Port de Paix chez M. Fontaine, pour conſtater par une expérience

ce qu'il avançoit ; il a fait cette expérience, & la pompe n'a rendu effectivement que moitié. J'ai fait appercevoir à M. Fontaine, que le piston de sa pompe, au moyen de la longueur excessive de son levier, (du point d'appui à la puissance) ne parcourroit au plus que six pouces, & qu'il devoit en parcourir douze au moins. Je lui en ai indiqué le moyen en réglant son levier de la même façon que je l'avois fait dans une expérience à la Rochelle. Il s'en sera servi sans doute, car j'ai oui dire que cela lui avoit réussi comme cela devoit être, &c. &c.

Signé, ASSAILLY DE LA BEAUSSIERE.

On voit qu'il est arrivé à M. *Barré de S. Venant*, ce qui manque rarement d'arriver aux prétendus Méchaniciens, demi-connoisseurs, qui n'ont pas les talents nécessaires pour juger sainement, mais qui sont toujours remplis de fortes dispositions à dénigrer les productions d'autrui. Leur amour propre est blessé, mais celui-ci avoit un véhicule de plus : il travaille à perfectionner la vis d'Archimede, dans l'espérance d'en substituer l'usage à celui des pompes dont le trop grand produit eût été nuisible à son projet. Je n'ajoute aucune réflexion sur sa bévue.

Les propriétés, les produits & autres avantages des pompes de M. de Liniere, tels qu'ils sont annoncés dans les Mémoires, ne peuvent raisonnablement pas être contestés. On peut en reconnoître journellement la réalité dans sa Manufacture. Après les examens réunis, le privilége exclusif de ses pompes lui a été accordé en 1763. D'autres expériences qui ont suivi les premieres, ont été successivement soutenues pendant le courant de dix-huit mois, à Brest & à Paris, en mer comme sur terre, par les principaux Officiers de la Marine du Roi, des Commissaires ordonnateurs de Marine, & cinq Membres de l'Académie Royale des Sciences de Paris, tous nommés par M. le Duc de Praslin, Ministre de la Marine, qui a honoré de sa présence l'une de ces principales épreuves.

Une autre expérience de nos pompes à incendie s'est faite à Versailles en présence de Sa Majesté.

A la suite de ces preuves & examens ; le Ministre a passé à M. de Liniere un marché général *de la fourniture de ses pompes à épuisement pour les Vaisseaux du Roi, & de ses pompes à incendie pour la conservation des magasins & arsenaux de Sa Majesté dans ses Ports.*

D'autres épreuves se sont succédées à Marseille, à Montpellier, à Cette, à Bordeaux, à la Rochelle, à Amiens, au Havre, à Rouen, à Angers, *&c.* par-tout les mêmes avantages ont été authentiquement constatés.

Les expériences qui ont été faites chez l'étranger, ont mérité à M. de Liniere les priviléges exclusifs de la Hollande, de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Impératrice, Reine de Hongrie, de la Russie, du Dannemark & du Prince de Liége.

On voit qu'il ne s'agit pas ici d'une de ces inventions annoncée par de vagues allégations ou sur des certificats mandiés & toujours équivoques. C'est l'utilité publique, loi suprême que le Ministere ne perd jamais de vue, qui l'a déterminé à prendre les plus exactes précautions pour se prémunir contre toute erreur sur l'exposé des avantages de ces pompes dans les Mémoires publiés, particuliérement eu égard à leur service important pour la Marine & les incendies où il s'agit journellement de sauver la vie & les biens d'une multitude d'hommes.

Il semble que de pareilles autenticités doivent naturellement faire cesser toute incertitude chez le Citoyen, & le prémunir contre les manœuvres & les criailleries des envieux & des antagonistes.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 2 Juillet 1768.*

		℔	s	
Or de Portugal, à . .	712			marc.
Du Mexique à . . .	704	à 706		marc.
Du Perou à	698			marc.
Les guinées à	710			marc.
Ducats à	96	10		once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	97	10	à 98	once.
Or à 20 karats à . . .	82	10		once.
L'argent à 11 d. 20 g. à .	53	12	6	marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .				marc.
Piastres	48	10		marc.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. le 28 Juin 1768.		NANTES. le 16 Juin.		MARSEILLE. le 23 Juin.		CADIX. le 14 Juin.	
Amſterdam,	55 3 8e	Amſt.	55	Londres,	31 1/4	Paris,	77 1/4
Londres,	31 11 16e à 3/4	Londres,	31 3/4	Amſt.	54 1/4	Amſt.	96 1/2 à 97
Hambourg,	176			Cadix,	15 5	Lond.	40 1/8
Madrid,	15 2 6	Flandres,	57 5 8e	Madrid,	15 7 6	Madrid.	au pair.
Cadix,	15 1			Livourne,	97		
Livourne,	95 1/2	Hambourg,	176 3/4	Naples	86	MADRID. le 30 Mai.	
Lyon,	3 8e. Ben.	Paris,	1/4 p 0/0 p.	Gênes,	95 1/2	Londres,	40 1/4
				Paris,	1/2 p 0/0 b.	Amſterd.	96 1/2
				Lyon. P.	3/4 p 0/0 b.	Paris,	15 9
				Montpellier, au pair.		Cadix.	
				Piaſtres,	49		

SUITE *du Proſpectus d'une Société en commandite, régie à Paris, ſous la raiſon de* LOUIS BEAURIN *& Compagnie, pour le Commerce d'Afrique, d'Amérique, du Nord & de la Pêche.*

Ceux qui deſireront prendre de ces intérêts pourront maintenant remettre leurs ſoumiſſions à la caiſſe de la maiſon, & l'on n'en recevra plus paſſé le premier Avril 1769.

La premiere des expéditions des Navires ne doit avoir lieu que lorſqu'on aura des ſoumiſſions en quantité ſuffiſante.

Tout Intéreſſé de 30, 000 ℔, régira en perſonne l'entrepriſe, & il ſera nommé tous les deux ans parmi eux, des perſonnes pour adminiſtrer les opérations courantes.

Les Correſpondans qu'on a établis dans les Ports, & les Négocians qui ſe ſont chargés de la maiſon de Paris, ſont aſtreints à des arrangemens économiques qui leur tiennent lieu de commiſſion.

Des quinze Navires que la Société projette de faire armer, avec le contingent de ce que chaque Intéreſſé s'engagera de fournir ſans augmentation, ſept Navires feront le commerce d'Afrique, & huit celui de l'Amérique; & il réſultera de l'arrangement de leurs opérations:

1°. Que les voyages d'Afrique ne ſeront plus que de 8 à 10 mois, & ceux d'Amérique d'environ 6 mois; attendu que ces Navires ne feront que charger & décharger en arrivant à leurs deſtinations.

2°. Qu'il ſe trouvera par-là une épargne ſur les frais d'armement & de déſarmement, ſur ceux d'avitaillemens des Équipages, & ſur leurs gages.

3°. Qu'avec de gros fonds on pourra profiter de toutes les circonſtances favorables, pour s'approviſionner en Europe des marchandiſes convenables au commerce de la maiſon.

4°. Que l'on fera la Traite des Négres en Afrique de la premiere main: c'eſt-à-dire, dans les lieux où les Marchands du pays vont ordinairement les prendre.

5°. Que les Traites deviendront plus faciles, par les ſervices mutuels que ſe rendront les Navires d'une même Société, ſoit par les aſſortimens plus conſidérables & mieux entendus, ſoit autrement.

6°. Que la plupart des inconvéniens dont le commerce d'Afrique eſt ſuſceptible, tels que la mortalité, la rébellion, *&c. &c* diſparoîtront par la célérité des importations en Amérique.

7°. Que la multiplicité des Navires, leurs départs & leurs deſtinations différentes, pareront aux pertes que cauſent communément les mauvais voyages.

8°. Que les capitaux de l'entrepriſe ſeront aſſurés.

9°. Que la difficulté des recouvremens ſera moins grande en Amérique, ainſi que les chargemens des retours, parce que l'on aura toujours des Capitaines ſur les lieux à portée de les ſuivre & des magaſins garnis de cargaiſons.

10°. Que l'on s'attachera de bons Capitaines & de bons Officiers, parce que les premiers ſeront ſûrs d'être ſans ceſſe employés, & les derniers de leur avancement.

11°. Que l'on aura chaque année une connoiſſance entiere, & par ſoi-même de l'emploi de ſa miſe, & un état de ſituation de ſes produits.

12°. Que chaque Intéreſſé jouira en proportion de ſon intérêt, des avantages attachés à *trois millions*; tandis que s'il avoit placé ſeul ou ſur un ſeul Navire, la ſomme pour laquelle il ſouſcrira, il n'auroit pu eſpérer un auſſi grand bénéfice, & auroit eu beaucoup plus de riſques à courir.

13°. Que les inconvéniens du commerce de Mer, les dépenſes de la régie, *&c.* ſeront moindres dans une Société qui aura quinze Navires, que dans l'armem^t d'un ſeul.

14°. Que les avantages de l'entrepriſe propoſée ſont ſi aſſurés & ſi ſupérieurs à ceux d'un armement particulier, que l'on devra gagner dans celle-là, dans les mêmes circonſtances où l'on pourra perdre dans celui-ci.

Ceux qui voudront avoir une connoiſſance plus étendue des conditions que l'on propoſe au Public, pour entreprendre le commerce en queſtion, peuvent s'adreſſer chaque jour, depuis neuf heures juſqu'à midi, & depuis trois heures de relevée juſqu'à ſept, excepté les jours de Dimanches & de Fêtes, *à la Maiſon de Commerce Maritime, rue Coq-Heron*: il leur en ſera donné communication.

FINANCES.

CHARGES A VENDRE.

CHarge de Secrétaire du Roi, près d'un des Parlements de France, à vendre. Elle a 2400 ℔ de gages, deux minots de franc-ſalé, & tous les attributs accordés à ces Charges. On donnera toutes les facilités poſſibles pour cette acquiſition : s'adreſſer à M. *Michel-Aimé Bertrand*, rue Pizay à Lyon.

Charge de Lieutenant Général, Civil, Criminel & de Police, au Bailliage de Beaujolois, établi à Villefranche en Beaujolois, à vendre : s'adreſſer à M. *de la Colonge*, Titulaire, à Villefranche ; lequel vendra auſſi ſa maiſon & ſa bibliotheque, ſi elles conviennent à l'acquéreur.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiem^t. de Juil.
Deſpeignes,	2^e.	t. let.	8
Gaultier,	9^e.	M.	7
Deſchapelles,	13^e.	P.	7
Le Canut,	31^e.	M.	6
Radix,	33^e.	M.	6
Drouet,	35^e.	P.	7
Radix, de Chev.	53^e.	M.	6
Rouillard,	58^e.	N.	7

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1768.	*Jeudi 30.*	*Vend. 1^r. Juillet.*	*Samedi 2.*
Ac. des Indes.	1250	1210	1210
Emp. de la Com.			424
Prom. à 5 p ⅋.			15
Prom. à 4 p ⅋.	40	40	40
Bill. de la Com.			
Ac. des Fermes.	900	900	900
Amortiſſement.			
21. p. l. du Dix.	9	9	
3e. Loterie.	3 ½	3 ½	3 ½
Annuités.	336	335	335
Coup. d'An.	67	67	67
Emp. de 50 mil.	38		
Emp. de 30 mil.	39 ½ 40	39 ½	39 ½ 39
Col. 1759.		39 ½	
Canada.	44 ½	44 ½	44 ½
4e. L. Epoques.	9 11e 13 ½.	14 11e. 19	
Nouette	37 ½	37 ½	37 ½
Ac. de la caiſſe			
CONTRATS tirage de la C.	1e. 408. 2e. 380		
	3e. 354		
Bretagne.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 54.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 10 au 20 Juin 1768, il eſt entré dans ce Port 9 Navires François, de l'encombrement de 792 tonneaux, & 14 Anglois, de 837 tonneaux; ſçavoir, des François, le *S. Jean*, de Boulogne, Capitaine *François Soubites*, venant de Bordeaux, chargé de 550 barils de farine, 15 bariques de ſucre & 1 partie de vin; le *Fertile*, Capit. *Guillaume de Windt*, venant de Marſeille, chargé de coton, ſavon, alun, huile d'amandes, corinthes, drogueries & autres marchandiſes; la *Sainte Marguerite*, de Saint Chamas, Capitaine *Joſeph Armuras*; les *Deux Freres*, de Cette, Capitaine *J. P. Charles Naturel*, venants tous deux de Cette; la *Minerve*, de Cherbourg, Capitaine *Antoine Quoniam*, venant de Charente, chargé, avec les precédents, de 209 pieces 113 tierces d'eau-de-vie, vin, vin de liqueurs, 5 futailles d'indigo, 4 balles de papier, & quelques autres marchandiſes; le *S. Charles*, de Rouen, Capitaine *Valentin Cleret*, venant de Saint-Jean-de-Luz, chargé de 150 pipes d'huile & 10 pipes d'eau de-vie; la *Société*, de Nantes, Capitaine *François Monnier*, venant de Nantes, chargé de 1180 ſacs de bled & 29 ſacs de café; le *S. Louis*, de Boulogne, Cap. *J. B. Coppin*, venant de Boulogne, chargé de formes de rerre à travailler le ſucre; la *Jeune Eliſabeth*, de Charleville, Capitaine *François Raynaud*, venant de Seudres, chargé de 102 muids de ſel & 4 bariques d'eau-de-vie; des Anglois, l'*Hanover*, venant de Douvres; la *Betſy*; le *Lion*, venants tous deux de Londres; le *Devoir*, venant de Rocheſter; la *Peggy*, venant de Barwick; la *Marie*, venant de Dingle; le *Joſeph & Marie*, venant de Ruſch, tous ſept ſur leſt; le *George*, venant de l'Iſle de Wight; le *Guillaume*, venant de Douvres, chargés tous deux de différentes marchandiſes; le *Gedeon & Hannach*, venant de Londres, chargé de fer, plomb, tabac en feuilles & autres marchandiſes; l'*Union*, venant de Paſtow, chargé d'ardoiſes; la *Demoiſelle Aberdor*, venant de Dublin avec de l'eau-de-vie; le *Muontora*, venant de Greneſey; la *Fleur de Mer*, venant de Barcelonne, chargés tous deux de 310 pipes 150 tierces d'eau-de-vie.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps, 6 Navires François, de 400 tonneaux, 3 Anglois, de 174 tonneaux, 4 Hollandois, de 416 tonneaux, & 1 Suédois, de 124 tonneaux; ſçavoir, des François, la *Liberté*, Capit. *Jacques de Ror*, allant à Niewport, chargé de vin, eau de vie, cuir & autres marchandiſes; l'*Eſpérance*, de Dieppe, Capitaine *Nicolas Cointrel*, allant à Dieppe; le *Don de Dieu*, du Conquet, Capitaine *Noel Briellon*; l'*Expédition*, de Saint-Briac, Capitaine *Jacques Noel*; la *Fidelle*, du même lieu, Capitaine *François Benard*; le *Saint Ilduc*, de l'Aberilduc, Capitaine *Franç. Prevoſt*, allant à Marennes, ainſi que les trois précédens, tous ſur leſt; des Anglois, l'*Iſabelle & Jeannette*, allant à Montroſſ; l'*Hanover*, allant à Oſtende; le *Pitworth*, allant à Portsmouth, tous trois ſur leſt; des Hollandois, le *Saint Michel*, allant à Dort; les *Deux Freres*, allant à Terveer, chargés, l'un de tabac en carottes, l'autre de diverſes marchandiſes; le *Jeune Semeur*, allant à Dantzick; les *Deux Freres*, allant à Amſterdam, tous deux ſur leſt; les *Trois Freres*, Suédois, allant à Elſeneur, chargé de ſel.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 22 au 26 Juin 1768, il eſt entré dans ce Port 8 Navires François & 4 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Victoire*, Capitaine *Fauqueux*, de Dieppe, venant de Cadix, paſſant de bout, allant à Rouen; le *Guillaume*, Capitaine *Guillaume le Sage*, de Cherbourg, venant de Rouen, en relâche dans ce Port, où il acheve de charger pour la Martinique; la *Ville de Rouen*, Capitaine *Adrien Langlois*, de Rouen, venant de ce même endroit, en relâche au Havre, où il compte prendre le reſte de ſon chargement pour Cadix; l'*Aimable Pelagie*, Capitaine *Gaſton*, de Nantes, venant de ce même lieu, chargé de bled, reparti de la même marée pour Honfleur; le *Rat*, Capitaine *Bigot*, de Honfleur, venant de Nantes, chargé de 65 tonneaux de bled; le *Saint Firmin*, Capitaine *Buchero*, de Saint-Valery; le *Saint Louis*, Capitaine *Gaillard*, de

Dieppe, venants tous deux de Marenne ; la *Foi*, Capitaine *Dujardin*, de Dieppe, venant d'Oleron, chargé de sel, comme les deux précédents ; des Etrangers, la *Fontaine*, Capitaine *Aram*, venant de Campwert, chargé de diverses marchandises pour le Havre & pour Rouen ; le *Dieders Engsænden*, Capitaine *Claas Rinses*, venant de Dieppe sur lest, devant prendre au Havre un chargement pour Hambourg ; l'*Anne-Marie*, Capitaine *Andersberg*, Danois, venant de Fridericstadt, chargé de planches ; le *Guillaume*, Capitaine *Thomas Herbert*, venant de Newcastle, chargé de charbon de terre.

DÉPART *de Navires.*

Il est sorti du même Port, dans le même espace de temps, 9 Navires François & 3 Etrangers ; sçavoir, des François, l'*Artibonite*, Capitaine *Thomas*, du Havre, allant à Saint Marc & au Port-au Prince, chargé de diverses marchandises ; l'*Aimable Victoire*, Capitaine *Haron*, allant à Brest, chargé de bois ; l'*Orient*, Capit. *Saurin*, allant à Cadix, à Marseille & à Toulon, chargé de différentes marchandises en soie, laine, fil, coton, bijouterie & quincaillerie ; l'*Union*, Capitaine *Germain*, allant à Cherbourg, chargé de différentes marchandises ; l'*Aimable Jeanne*, Capitaine *Clémence*, allant à la Rochelle ; le *Papillon*, Capitaine *Moiseau*, de l'Isle Dieu, allant dans ce même endroit ; le *Saint Esprit*, Capit. *Michaud* ; la *Marie-Joseph*, Capitaine *Larenas* ; la *Marie-Louise*, Capitaine *Pelletier*, allants tous trois à Nantes sur lest ; des Etrangers, la *Notre-Dame d'Antigoa*, Capitaine *del Puerto* ; la *Notre Dame de Cicille*, Capitaine *la Montagne*, Espagnol, ainsi que le précédent, allants tous deux à Bilbao, chargés de diverses marchandises ; la *Dame Agathe*, Capitaine *Siewert de Boers*, Hollandois, allant à Amsterdam sur lest.

Le 25 Juin au soir le temps a été si orageux, & la mer si agitée, que quoique la marée fût baissée de beaucoup, la mer est remontée & a descendu tout d'un coup de sept pouces.

DE HONFLEUR.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 10 au 13 Juin 1768, il est entré dans ce Port 19 Navires François ; sçavoir, l'*Eté*, Capitaine *Berneval* ; le *Papillon*, Capitaine *Luc Moiseau* ; la *Marie-Catherine*, Capitaine *Noel Jousset* ; l'*Aimable Pelagie*, Capit. *Pierre Gaston*, venants de Nantes, chargés de bled ; le *Volage*, Capitaine *Quevauvillier*, venant de Villeneuve en Catalogne, chargé d'eau de vie ; le *Duc d'Harcourt*, Capitaine *Poitevin*, venant de Cette, chargé de vin ; la *Notre-Dame* Capitaine *Vincent* ; le *Saint Jacques* ; Capitaine *Boisseau* ; la *Marie-Renée*, Capit. *Dubosq* ; l'*Ange Gardien*, Capit. *Jacques Noel* ; le *Saint Yves*, Capit. *Guillaume le Cleret*, du Conquet ; la *Sainte Anne*, Capitaine *Felix Joulain* ; la *Prospérité*, Capit. *Michel Kros*, de Landerneau ; l'*Elisabeth*, Capit. *Pierre Jourry* ; le *Saint Nicolas*, Capitaine *Jacques* ; l'*Aimable Eleonore*, Capitaine *Yves le Mao* ; le *Saint Jean-Baptiste*, Capit. *Jean Bouchard* ; la *Belle Image*, Capitaine *Joachim le Sang* ; l'*Aimable Pelagie*, Capitaine *Pierre Narton*, venants de Seudres, de l'Isle d'Ars, de Saint-Briac, de Molenne, de l'Isle de Ré, chargés ensemble de 1374 tonneaux de sel.

DE L'ORIENT.

Le 20 Juin 1768, la flutte de la Compagnie des Indes l'*Outarde* est entrée dans ce Port, venant de l'Isle de France, chargée de café Bourbon.

Le 21, le Navire le *Marquis de Beuvron* est sorti de ce Port, pour les Isles de France & de Bourbon.

DE LA ROCHELLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Les 20 & 22 Juin, il est entré dans ce Port les Navires le *Saint Joseph*, Capit. *Breton*, venant du Port au-Prince ; & *la Parfaite Union*, Capit. *Biguant*, venant de la Nouvelle Orléans, chargés tous deux de 27 bariques 1 tierçon 20 quarts 5 ancres d'indigo, 251 bariques de sucre brut, 2 quarts de sucre terré, 1 boucaut 10 bariques 1 ancre de café, 16 balles 94 demi-balles de coton, 10 bariques de syrop de melasse, 2 quarts 2 anres de riz, 2 quarts de vieux cuivre, 5 bariques 232 balles 33 ballots 197 paquets de pelleteries, 311 cuirs de bœuf en poil, 1 barique maniquette & 70000 liv. de bois de campêche.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traversiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Samedi 16 Juillet.

AGRICULTURE.

SUJETS DE PRIX.

LA Soc. d'Agriculture établie en Styrie, ſous la protection de l'Impératrice Reine, donnera cette année 1768, une médaille d'or de la valeur de 150 florins pour le Mémoire où l'on aura mieux traité la queſtion ſuivante. *Convient-il d'entretenir à l'avenir un plus grand nombre de brebis en Styrie; & en ce cas, quelle doit en être l'eſpece?*

Le Directoire général des finances de guerre, & des domaines de Berlin, a promis un prix de 30 friderics d'or à celui qui, au jugement de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, aura inventé *une machine à piloter propre à produire l'effet le meilleur & le plus ſûr, dans le cas où, pour enfoncer les pilotis, il s'agit de tirer parti, ſoit de la force de l'eau courante, ſoit de celle du vent, ou d'employer le ſecours des bêtes de ſomme.* Le prix ſera adjugé dans l'Aſſemblée publique du mois de Janvier 1770.

SUITE *des Expériences exécutées aux environs de Barjols & de Digne*, &c.

EXPÉRIENCE N°. 5.

Prés artificiels.

La ſéchereſſe du printemps de 1767, & les gelées ſurvenues aux Fêtes de Pâques, ont été cauſe que le produit des prés naturels a été modique à l'excès : on n'avoit pas vu depuis long-temps les fourrages à un ſi haut prix. Néanmoins les luzernes artificielles ont été coupées 6 fois. La premiere coupe fut faite le 25 Avril, quoiqu'elles ne fuſſent pas encore en fleur; la gelée les avoit flétries, il y auroit eû plutôt de la perte que du profit à renvoyer plus loin cette coupe.

Le pré établi à Varages, ſur un terrein ſec de glaiſe rouge, a donné pour la quatriéme récolte, à raiſon de 9992 liv. de fourrage ſec par journal de Faucheur, de 800 toiſes quarrées. Il n'avoit donné que 500 de plus pour la récolte de l'année derniere. Les luzernes n'ont point reçu d'engrais depuis leur plantation. Le produit des prés arroſables n'eſt communément que de 30 à 40 mille peſant.

Celui qui avoit été formé en même-temps que le précédent, ſur une terre noire & humide, n'a produit que 1838 liv. 8 onces par journal, il avoit donné plus du double l'année derniere. Ce pré a toujours moins produit que l'autre; le terrein n'eſt pas analogue aux luzernes, ou peut-être ſa ſituation. Mais la cauſe de la grande diminution de la récolte de cette année, vient de ce que quantité de plantes ſont mortes.

Le pré établi à Laval ſur un ſol graveleux, en Mars 1765 & Février 1766, a été coupé le 13 Août pour la quatriéme fois. Le gibier à ſon ordinaire avoit beaucoup diminué les quatre premieres coupes, & a entiérement dévoré celles qu'on auroit pu

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

faire enſuite. Le pied a produit à raiſon de 3200 liv. de fourrage par journal de Faucheur. On a donné cinq labours aux plates-bandes, & on n'a pas mis du fumier depuis la plantation. Quelques luzernes ſont mortes ſur le pré : nous dirons au numéro 9, nos ſoupçons ſur la cauſe de cette mortalité.

EXPÉRIENCE N°. 6.

Engrais artificiels.

J'ai dit dans le journal de 1765, & ſur le même numéro, qu'après avoir fait tirer le fumier de ma bergerie, qui appartient à mon Fermier, j'y faiſois mettre 2 ou 3 pouces en épaiſſeur de terre légere, & qu'on répétoit la même opération pluſieurs fois dans l'année. J'ai dit encore dans le même endroit, qu'après avoir mis le fumier de mes chevaux dans une foſſe, j'en faiſois couvrir la ſuperficie de 2 ou 3 pouces de terre; qu'on le laiſſoit dans cet état pendant pluſieurs mois, & juſqu'à ce qu'il fût bien atténué.

Nous continuons à ſuivre les mêmes pratiques, & les engrais paroiſſent toujours mériter la préférence ſur les amandemens les plus riches.

EXPÉRIENCES

Exécutées à Digne, numéro 7.

Cette terre a été déſignée dans le Journal de 1766 par le même numéro, nous avons dit qu'elle étoit maigre, légere, *&c.* l'étendue occupée par l'expérience, étoit l'année derniere de 1215 toiſes; elle eſt pour celle-ci de 1600. Les plates-bandes avoient reçu deux cultures à bras (*a*) & autant avec la charrue.

Vers les premiers jours de Novembre, on forma ici des planches doubles comme ſur l'expérience numéro 1, & autres; à l'exception d'un canton de 490 toiſes de ſurface qui fut ſemé en planches à cinq rangées, où on donna un intervalle de 14 à 16 pouces, ſeulement d'une planche à l'autre. On employa pour la ſemence 103 liv. de bled.

Les planches furent ſarclées en Avril, & on arracha encore de mauvaiſes herbes après les pluies du mois de Mai.

Les petites plates-bandes ne reçurent qu'une culture vers la mi-Avril.

Vers le commencement de Mars & à la fin de Mai, on bêcha les grandes plates-bandes.

Cette expérience a produit 1820 liv. de froment très-pur & d'excellente qualité, ce qui vaut mieux que ſi l'on avoit recueilli huit & demi pour un, ſuivant l'ancien uſage. Il eſt peu de bonnes terres qui ayent donné une meilleure récolte.

EXPÉRIENCE N°. 8.

Productions ſemées au printemps ſur les plates-bandes de l'expérience précédente, & cultivées à bras dans des temps convenables.

Lentilles d'Auvergne, lentilles du pays, ſemées le 17 Février.

Rangs, 120 toiſes en longueur en tout, ont produit 15 liv. peſant.

Pois nains ſemés le 18 Février. Rang, 68 toiſes, produit, 13 liv.

Pois d'Auvergne ſemés le 26 Février. Rang, 32 toiſes, produit, 2 liv. 12 onces.

Pois blancs le même jour. Rang, 83 toiſes, produit, 32 liv. 8 onces.

Pois chiches, le 26 Mars. Rang, 173 toiſes, produit 48 liv. 8 onces.

Bettes-raves jaunes, le même jour. Rang, 16 toiſes, produit 26 liv.

Maïs, le ſuſdit jour. Rang, 28 toiſes, produit 11 liv.

Pommes de terre le 27 Mars. Rang, 9 toiſes, produit, 7 liv. 8 onces.

Caramboche le 14 Avril. Rang, 28 toiſes, produit 9 liv. 12 onces.

Haricots noirs, vers le 15 Mai. Rang 22 toiſes, produit, 5 liv.

Les lupins & le ſarraſin n'ont rien produit, & les carottes n'ont pas levé à l'exception d'un petit bout de rangée. Il paroît inutile de répéter que la ſéchereſſe du printemps a été la cauſe du mauvais ſuccès de toutes ces expériences, faites ſans arroſement ſur un terrein très ſec.

(a) *Cette terre eſt d'un plan un peu trop incliné, on ne peut bien labourer en tournant ſur une pareille ſituation, c'eſt ce qui nous oblige chaque année à donner pluſieurs cultures à bras.*

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Juin 1768 dans les GE'NE'RALITE'S *de*

ALSACE.				CHAALONS.				NANCY.				PERPIGNAN.			
LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.
Béfort.	23*	14	4	Bar-ſur-Aube.	21	2	6	Bar.	19	16		Foix.	20	6	1
Colmar.	21	9	8	CHAALONS.	24	3	9	Bitche.							
Haguenau.	21	1	4	Chaumont.	18			Boulay.	17*	11					
Landau.	18*	2	7	Epernay.	24	12		Bourmont.	20	4	3				
Scheleſtat.	22	13	9	Joinville.	21	17		Charmes.	21	10	4				
STRASB.	21	4		Langres.	20			Epinal.	22	2		Montlouis.			
wiſſembourg.	18	13	4	Mezieres.	24	18	4	Etain.	20	10					
				Reims.	26*	16	6	Luneville.	19	18	2				
				Rethel.	24	15	7	Mirecourt.	20	10	1				
				St. Dizier.	20	18		NANCY.	20	15	7	Pamiers.	19*	17	9
				Sainte - Menehoult.	22			Neufchateau.	19	4	5				
								Pont à Mouſſon.	20	1					
								Remiremont.	24*	12	4				
				Sezanne.	26	5	8	St. Diez.	24	2	9	PERPIGNAN	31*	2	9
				Troyes.	22	16		St. Mihel.	18	13	4				
				Vaucouleurs.	17*	1	3	Sarguemines.	18	1	4				
				Vitry.	22	8		Vezeliſe.				Prades.	30	18	4
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	20	19	10	From. le ſep.	22	10	4	From. le ſep.	20	10	2	From. le ſep.	25	11	2
Pain la liv.		2	7	Pain la liv.		2	8	Pain la liv.		2	4	Pain la liv.		2	11
Avoine le ſ.	7	6	10	Avoine le ſ.	5	17	1	Avoine le ſ.	4	6		Avoine le ſ.	9	6	8
Foin le q.	2	8	5	Foin le q.	1	15	1	Foin le q.	1	8	4	Foin le q.	2		
Paille le q.	1	7	6	Paille le q.		15	3	Paille le q.		11	10	Paille le q.		12	6

MÉMOIRE

Sur les diſtinctions qu'on peut accorder aux riches Laboureurs, avec des moyens d'augmenter l'aiſance & la population dans les campagnes, par M. V. A Paris, chez Deſventes de Ladoué, rue S. Jacques, & à Dijon chez Lagarde.

EXTRAIT.

L'Auteur commence par ſe faire cette queſtion : » Eſt-il de riches Laboureurs ? » Oui ſans doute, & dans l'une & dans l'autre claſſe, ſoit des Propriétaires, ſoit des » Fermiers. A la vérité le nombre en eſt » petit. Les uns ſe trouvent riches par ſucceſſion, d'autres le ſont devenus par leur » travail. Mais connoiſſent-ils tous quels » ſont les avantages de leur état ? Deſirent-» ils d'y fixer leur famille & d'y multiplier ? » Non : c'eſt le ſort des humains de vivre » mécontens, aucun n'eſt ſatisfait de ſon » état. . . . La plupart des Laboureurs le » ſont par beſoin, très-peu par goût ou » par réflexion. Demander *quelles diſtinc-» tions on peut accorder aux riches Labou-» reurs pour les fixer dans leur état, & pour y » multiplier leurs familles*, c'eſt reconnoître la » pente naturelle qui entraîne le riche La-» boureur & ſes enfans hors de ce même » état.

» Mais, ſeroit-ce un bien, continue l'Au-
» teur, ou ſeroit-ce un mal que le riche La-
» boureur quittât la charrue & la laiſſât
» au ſimple Manouvrier entreprenant, qui
» ne s'en ſaiſiroit que dans l'eſpoir de deve-
» nir riche Laboureur à ſon tour? Faut-il
» arrêter l'émulation de l'un, & donner un
» frein à l'activité de l'autre?

M. V. ſans vouloir décider ces queſtions, qui pourroient faire le ſujet d'un bon Mémoire, ſoutient qu'il eſt de l'intérêt de l'Agriculture d'accorder des diſtinctions aux riches Laboureurs. *Si tous*, dit-il, *ne ſont pas retenus dans leur état par ces diſtinctions, elles ſerviront du moins à y en appeller d'autres.* C'eſt faire beaucoup pour l'agriculture, continue l'Auteur, que de lui conſerver de riches Agriculteurs comme le commerce; elle ne rend qu'à proportion du travail & de l'argent qu'on y emploie. En conſéquence de ce ſyſtême M. V. deſire qu'on retienne dans l'exercice de l'agriculture, les Laboureurs qui peuvent s'y livrer avec aiſance. Il va même plus loin, puiſqu'il demande qu'on trouve les moyens de convertir en laboureurs les petits Propriétaires qui vivent oiſifs dans nos Villes.

L'Auteur ne prétend cependant pas qu'on s'oppoſe à l'avancement des petits Laboureurs, il ſouhaite au contraire qu'on leur fourniſſe tous les ſecours néceſſaires pour ſe tirer de la miſere où ils ſont plongés le plus ſouvent. Le grand nombre des riches Laboureurs ſera certainement un moyen de fournir des reſſources aux pauvres Cultivateurs. D'après ces principes, l'Auteur s'attache davantage à chercher quelles peuvent être les diſtinctions qui pourront engager le riche Laboureur à reſter dans ſon état, & à y élever ſa famille.

» L'amour propre & l'intérêt, dit M. V.
» ſont les deux plus grands mobiles des
» actions humaines; l'un ou l'autre a tou-
» jours part à nos réſolutions. Si quelque-
» fois ils ſe contrarient, on les voit fré-
» quemment ſe réunir. L'homme qui céde
» à cette double impulſion, eſt bien plus
» actif, ſa marche n'eſt point retardée, il eſt
» d'accord avec lui-même, tout eſt réglé
» dans ſon intérieur, il ne peut qu'approu-
» ver ſes démarches, ſous quelque face qu'il
» les enviſage; dès-lors ils s'y livrent avec
» confiance, & les pourſuit avec ardeur.
» Quand on peut ſe dire à ſoi même, ce
» que j'entreprends me ſera doublement
» utile, l'état que j'embraſſe me procurera
» l'augmentation de ma fortune, & m'atti-
» rera l'eſtime & la conſidération de mes
» concitoyens, il eſt bien rare de ne pas
» s'attacher conſtamment à cet état.

L'Auteur ſe demande enſuite: pourquoi *le préjugé a-t-il introduit parmi les hommes des différences ſi marquées entre les divers emplois auxquels ils peuvent ſe deſtiner?* Mais il ſe répond en même-temps: » reſpectons ce
» préjugé, il regne avec trop d'empire,
» il eſt même néceſſaire, il entretient l'ému-
» lation, & fournit ce reſſort caché, qui,
» dans la main d'un politique habile, tourne
» le génie des peuples à ſon gré. Il peut
» faire un peuple guerrier d'un peuple cul-
» tivateur, & d'un peuple cultivateur en
» faire un peuple guerrier. Il fera un peu-
» ple commerçant de l'un & de l'autre.
» Voilà ſes opérations en grand; elles ſe
» diviſent & ſe ſubdiviſent à l'infini; mais
» dans les plus petits détails, on reconnoît
» toujours les mêmes principes. . .

» La faim, ce premier beſoin naturel du corps, a décidé l'homme à cultiver la terre; l'honneur, ce premier beſoin naturel de l'ame, qui ſouvent l'emporte ſur la faim même dans les ames fortes & vigoureuſes, ſemble aujourd'hui, par un cruel abus nous éloigner de cette paſſion innocente qui fut notre premiere reſſource. La cauſe de ce déſordre eſt connue, puiſqu'on en indique le reméde. Ne tardons pas à l'employer. Honorons, diſtinguons les Cultivateurs, nous les verrons ſe multiplier & les campagnes s'enrichir. »

Tels ſont les préliminaires du diſcours de M. V. Il cherche enſuite quelles peuvent être les diſtinctions qui flatteront les Laboureurs, & avant que de les indiquer, il parcourt l'état d'un Laboureur. Nous donnerons dans l'ordinaire prochain l'extrait de cette partie.

COMMERCE.

COLONIES ANGLOISES.

Copie d'un article de la Gazette de Boſton.

EXTRAIT

D'une Lettre écrite de Londres.

IL eſt très-vrai, & vous pouvez répandre dans le public cette nouvelle, comme venant de bonne part, que le Roi n'eſt en aucune maniere offenſé de la conduite des Américains, qu'il voit avec plaiſir qu'ils s'occupent de leurs intérêts, & qu'il n'entend point qu'une partie de ſes ſujets ſoit opprimée par l'autre. Il n'y a point d'acte du Parlement qui ſupprime votre papier monnoie, mais on vous ménage une grande reſſource dans la permiſſion d'avoir une banque comme il y en a en Irlande & en Écoſſe. Le Miniſtre (*) chargé du département de l'Amérique, examinera vos Requêtes avec toute l'attention convenable, & vous pourrez déſormais vous flatter qu'une poignée de gens n'aura pas le pouvoir d'inſulter & d'opprimer toute une Nation. Il y a eu ici des debats très-vifs au ſujet des papiers monnoie. Les uns ont parlé *pour*, & les autres *contre*. On cite parmi ces derniers un Colon Américain qui a plaidé avec la plus grande chaleur devant le Bureau du Commerce, pour faire voir le préjudice que le *papier monnoie* cauſoit à l'Amérique.

NOUVEAU PROJET

Pour fixer l'etat de l'Amérique vis-à-vis de la Métropole.

La nomination du Comte de Hillsboroug, Secrétaire d'État, ayant le département des Colonies, à la place du premier Lord du Bureau du Commerce, eſt un événement auſſi ſatisfaiſant pour tous ceux qui prennent intérêt au commerce & à la proſpérité de nos Colonies, que pour la Métropole en général. Tout le monde applaudit à ce choix du Souverain, parce que l'on rend juſtice au caractere & aux talents du Comte de *Hillsboroug*, qui donneront un nouveau luſtre aux deux places éminentes qu'il va réunir, ſur-tout dans un moment comme celui-ci, où il y a ſur le tapis deux projets de la plus grande importance, dont le Parlement, dans ſa prochaine ſeſſion fera le ſujet de ſes délibérations. Ces deux projets ont pour but principal de faire ceſſer les jalouſies & les animoſités qui ſubſiſtent depuis ſi long-temps entre la Métropole & les Colonies, & ſuivant ce que nous en avons entendu dire, voici les principaux points qu'ils contiennent.

Le Gouvernement ſe propoſe premiérement d'accorder aux Américains ſeptentrionaux, pleine liberté d'ouvrir & d'exploiter leurs mines, (dont on ſçait que ce pays fertile eſt rempli) ſur le même pied & aux mêmes conditions que dans la Grande-Bretagne.

2°. Aucune mine ne ſera cenſée appartenir au Roi.

3°. On permettra aux Américains le Monnoyage à la place du *papier monnoie* contre lequel on a élevé tant de plaintes.

4°. On révoquera les actes du Parlement qui affectent le plus immédiatement le commerce & les intérêts des Américains. Pour ſatisfaire de leur côté la Métropole, voici ce que feront les Américains.

1°. Ils leveront eux-mêmes de la maniere qu'il ſera adopté par chaque Province en particulier, une ſomme d'argent égale aux droits qu'ils payent actuellement, laquelle ſomme ſera appliquée à l'entretien d'un nombre ſuffiſant de Troupes pour ls garniſons, *&c.* & du ſurplus il ſera formé un fond d'amortiſſement pour acquitter les dettes & charges que le Gouvernement a contractées dans la derniere guerre pour leur défenſe. 2°. Si l'on jugeoit que les conditions ci-deſſus fuſſent impraticables, on propoſe de ſe contenter d'un équivalent des taxes que ces Colonies payent actuellement à la Grande-Bretagne, (& que l'on trouve auſſi

(*) *Le Comte de Hillsborough, pour qui l'on a créé la charge de Secrétaire d'État des Colonies, place à laquelle on vient de réunir celle de premier Commiſſaire du Bureau des plantations.*

mal raiſonnées qu'elles ſont contraires à la bonne politique) & à cet effet, de prendre en nature les matieres premieres que chaque Province produit, comme l'indigo, le mirthe verd, la cire, la rézine, la poix, le goudron, le tabac, toutes ſortes de bois, & notamment celui de conſtruction pour la Marine, le chanvre, le lin, le fer, le plomb, le ſalpêtre qui ſe trouve en Amérique, les gommes, les peaux, les fourrures, l'huile de poiſſon, les côtes & le blanc de baleine, ainſi que l'argent, le cuivre & le plomb réduits en régule, ſuivant la façon actuelle d'exploiter les mines, & on recevra tous ces articles au prix courant de l'Europe que fixeroient des perſonnes nommées à cet effet par le Gouvernement, avec des appointemens modiques, en allouant les frais de tranſports, *&c.* de la maniere accoutumée. Ce plan, s'il a lieu, encouragera beaucoup en Amérique la culture des matieres premieres. Il arrêtera l'envoi qui ſe fait de ſommes conſidérables en Ruſſie, en Norwege, *&c.* & il augmentera conſidérablement notre Marine en donnant de l'emploi à nos Navires, *&c.* & les revenus de ce ſecond projet ſeroient appliqués comme ceux du premier, rapporté ci-deſſus.

COURS DES CHANGES.

A

PARIS. *le 13 Juillet 1768.*		BORDEAUX. *le 1r Juillet.*	
Amſterdam,	55 3 8e	Amſt.	55 ½
Londres,	31 ¾	Lond. 31. 13 16e à 7 8e	
Hambourg,	176	Hamb.	27 7 16e
Madrid,	15 1 6	Paris échu,	¼ p % p
Cadix,	15	*du 4 Juillet.*	
Livourne,	95 ½	Amſterd.	55 ½ à 7 16e
Lyon,	1 p %	Lond. 31. 13 16e à 7 8e	
		Hamb.	27. 3 8e
		Paris échu,	¼ p % p

COMPAGNIE DES INDES.

Chargement des Vaiſſeaux le Vilevault, *le* Bertin, *& le* Beaumont, *venant de la Chine, arrivés à l'Orient les 4, 6 & 10 Juin 1768.*

1609500 liv. thé bouy; 50804 liv. thé camphou; 11961 liv. thé ſaotchaon; 7404 liv. thé pékao; 56044 liv. thé verd Sonlo, 105378 liv. thé verd ſupérieur; 118483 liv. thé tonkay; 13390 liv. thé hayſven skine; 23425 liv. thé hayſven; 871 liv. rhubarbe; 1262 liv. borax. 43163 liv. rottins, en 3222 paquets; 112715 liv. bois de ſapan, en 17, 984 billes; 40950 liv. eſquine; 35495 liv. ſoie écrue de Nankin; 1000 feuilles papiers peints; 864 cabarets vernis; 1000 pieces nankins jaunes; 58 pieces pekins unis; 50 pieces d°. rayés; 25 pieces ſatins unis; 25 d°. *idem* rayés; 25 d°. *idem* brochés; 30 pieces pekins peints; 25 pieces damas rayé; 25 d°. *idem* unis; 20 d°. *idem* étroits; 20 d°. *idem* à meubles, larges; 30 pieces lampas; 25 pieces patiſſoye; 39 pieces gourgourans; 500 pieces lines doubles; 100 pieces gazes doubles.

Porcelaines bleues & blanches.

44234 aſſiettes plates, contournées & rondes; 9037 d°. *idem* creuſes; 410 jattes & ſoucoupes; 661 ſaladiers grands; 946 d°. petits; 6659 compotiers petits; 50734 taſ-

ſes & ſoucoupes ; 13415 gobelets & ſoucoupes divers; 504 beuriers & ſoucoupes ; 41 ſervices à caffé.

Porcelaine de couleur.

21149 aſſiettes plates; 4764 d°. creuſes; 5462 compotiers divers;555 ſaladiers gransd; 555 d°. petits ; 16349 taſſes & ſoucoupes ; 3598 d°. *idem* plus fines ; 420 jattes & ſoucoupes ; 94 beurriers & ſoucoupes ; 7455 gobelets divers ; 186 ſervices à café , contournés ; 39 ſervices à l'Angloiſe ; 200 petits pots au lait; 473 d°. à crême ; 2540 gobelets & ſoucoupes, 51 ſervices à thé.

La Compagie des Indes a ouvert ſa caiſſe générale à Paris, pour y recevoir les fonds en argent, que MM. les Négocians y porteront ou y feront porter par leurs correſpondans, juſqu'au 30 Novembre incluſivement : deſquels fonds le ſieur de Mory, ſon Caiſſier général, fournira ſon récépiſſé, dans lequel les intérêts ſeront compris, ſuivant l'uſage, à compter du jour de la recette juſqu'audit jour 30 Novembre : leſdits récépiſſés ſeront reçus à l'Orient pour le payement comptant, & ſeront rembourſés également en argent comptant, à Paris, audit terme du 30 Novembre, 10 Décemb. dans le cas qu'ils n'ayent pas été employés. Si le payement comptant de la prochaine vente ſe trouvoit poſtérieur à cette époque, il ſera tenu compte à MM. les Adjudicataires, de la prolongation des intérêts des ſommes qu'ils auront dépoſées.

MANIERE

De faire le Compoſto.

Les Vénitiens donnent le nom de *compoſto* à ces élégants planchers qu'on fait à Veniſe avec des petits morceaux de marbre de différentes couleurs, fixés ſur un fond de ſtuck ou de maſtic. Cet ouvrage de l'Art, fait dans les appartemens un effet plus agréable que nos parquets, & réunit en même-temps la ſolidité. M. Pingeron, Cap°. d'Artillerie, & ingénieur au ſervice du Roi & de la République de Pologne, qui a déjà parcouru deux fois toute l'Europe pour y examiner tous les arts avec des yeux ſcrupuleux & connoiſſeurs ; nous a fait communiquer la maniere de faire ce *compoſto*, perſuadé que ce goût pourroit s'introduire en France, & faire place à celui des parquets qui ont occaſionné quelquefois de grands incendies. Comme le Mémoire de M. Pingeron eſt trop étendu pour être placé dans notre Gazette, nous le renvoyons au Journal du mois d'Août prochain.

PRIX

De différentes denrées à Dunkerque, le 30 Juin 1768.

Bled blanc de Flandres, 40 ℔ la *raziere.*

Eau-de-vie de Bordeaux, d'Oleron, de l'Iſle de Ré & de la Rochelle, de 28 à 29 ß le *pot.*

Huile fine de Provence & d'Italie, 55 ß le *pot*; huile commune d'Eſpagne, 42 ß; huile de navette, 48 ℔ la *tonne.*

Sel gris de Seudres, 5 ℔ 10 ß la *raziere.*

Sucre blanc de S. Domingue premiere qualité, 44 liv. le *quintal*; ſucre brut en ſorte de la même Colonie, 29 ℔; café de la Martinique, de 19 à 20 ß la *livre*; café de S. Domingue, de 16 à 17 ß; indigo cuivré, de 5 à 5 ℔ 5 ß.

AU HAVRE, *le 30 Juin.*

Farine, premiere qualité, de 18 ℔ 10 ß à 20 ℔ le *quintal*; froment, 7 ℔ le *boiſſeau*; ſeigle de 4 à 4 ℔ 10 ß.

Huile d'Oneille & de Port-Maurice, 72 ℔ 10 ß; huile de Provence, de 70 à 72 ℔; ſavon bleu vif, de 48 à 49 ℔; d°. pâle, de 50 à 51 ℔.

Brai ſec, 12 ℔ le *cent*; brais gras, de 30 à 35 ℔ le *baril*; goudron, de 17 à 18 ℔ la *flute.*

Sucre terré, de 42 à 54 ℔ le *quintal*; ſucre brut, de 28 à 30 ℔; café Martinique, de 18 à 19 ß la *livre*; d°. de Saint-Domingue, de 16 à 17 ß; indigo cuivré, de 5 à 6 ℔ 10 ß; d°. bleu & violet, de 6 ℔ 15 à 8 ℔; coton de S. Domingue, de 140 à 160 ℔ le *quintal*; coton de la Martinique, de la Guadeloupe, *&c.* de 130 à 140 ℔; cacao en grains, 15 ß; bois de campêche, de 12 à 13 ℔.

A LA ROCHELLE, *le premier Juillet.*

Eau-de-vie à Cognac, 140 ℔; d°. à la Rochelle, de 128 à 130 ℔; en Ré, 130 ℔; à Seudres & à Oleron, 108 ℔.

Sel de chaudiere de Seudres, 530 ℔; d°. blanc, 565 ℔; sel de Ré, 540.

Sucre brut, de 24 à 30 ℔; sucre blanc, troisiéme sorte, de 43 à 44 ℔; syrop, 11 ℔ 10 ß; café de S. Domingue, 15 ß; d°. de la Martinique, 17 ß; rocou, 26 ß; indigo cuivré de 5 ℔ 5 à 5 ℔ 10 ß.

Froment, de 203 à 210 ℔; orge 100 ℔.

Les pluies causent du tort à la vigne en la faisant couler; de sorte que les espérances qu'on avoit sont diminuées de beaucoup; d'ailleurs on craint qu'il ne se fasse encore peu de sel cette année.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 13 Juillet 1768.*

	℔	ß		
Or de Portugal, à . .	714 à 712			marc.
Du Mexique à . . .	706			
Du Perou à	698			
Les guinées à	712 à 710			
Ducats à	96	10		once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98			
Or à 20 karats à . . .	82	10		
L'argent à 11 d. 20 g. à .	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	51	12	6	
Piastres	48	7	6	

A V I S.

La veuve Delaître, demeurant, à Paris, rue du Bouc-du-monde, ayant obtenu du Roi un privilége pour l'établissement d'une Manufacture de toutes sortes d'ustenciles de batterie de cuisine en fer battu étamé en dehors & en dedans, donne avis qu'elle en tient magazin, & qu'elle fait fabriquer généralement toutes les pieces qu'on lui commande, même des alambics & autres pieces concernant la pharmacie, & elle les rétame à juste prix.

Personne n'ignore que le fer battu & bien étamé, est d'un excellent usage; il exige peu de soin & d'entretien, & préserve du verd de gris, poison violent dont on ne connoît que trop les funestes effet. M. Chervain de l'Amérique, à qui on est redevable d'une méthode pour dessaler l'eau de la mer, recommande toujours l'usage des alambics de fer battu. (V. la Gazette de l'Agriculture & du Commerce du 16 Mai dernier.)

La veuve Delaître continue aussi à débiter d'excellens vins de Madere qu'elle tire de cette Isle en droiture, & tient magasin de graisses de la mine d'Asphalte, propre pour graisser toutes sortes de voitures & de machines à frotement, l'asphalte est supérieur au vieux oing & coute beaucoup moins.

F I N A N C E S.

Paiement des Rentes sur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiem^t. de Juil.
Hurel,	28^e.	M.	19
De Fays,	42^e.	t. let.	19
Lallemant,	49^e.	t. let.	20
Molliere,	51^e.	N.	1

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1768.	*Lundi 11.*	*Mardi 12.*	*Mercredi 13.*
Ac. des Indes. .	1212 ½ . . .	1212 ½ . . .	1210 . . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	. . . . .	424 . . . .
Prom. à 5 p ⅝. .	15	15	15 ½ . . . .
Prom. à 4 p ⅝. .	40	40	39 ½ . . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Ac. des Fermes.	905. 7 ½. . .	907 ½. . . .	905 . . . .
Amortissement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2 s. p. l. du Dix.	8 ½ 8. . . .	8	8 ½ 2^m . . .
3^e. Loterie. .	4 5	4	. . . . .
Annuités. . .	335	335	335 . . . .
Coup. d'An. .	67	67	67 . . . .
Emp. de 50 mil.	38	38	37 ½ . . . .
Emp. de 30 mil..	39	39	39 . . . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	43 ½	43 ½	44 . . . .
4^e. L. Epoques	14 ½	14 ½	14 ½ 12^e. 19 .
Nouette. . .	37 ½	37 ½	37 ½ . . .
Ac. de la caisse .	1190. dup. 65 .	. . . . .	dup. 65 . . .
CONTRATS.			
tirage de la C.	1^e 411 2^e. 380	. . . . .	2^e. 380 3^e. 335
	3^e 354 . .	. . . . .	. . . . .
Bretagne. . .	. . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 57.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 20 au 30 Juin 1768, il eſt entré dans ce Port 9 Navires François, faiſant l'encombrement de 905 tonneaux, 7 Hollandois, de 728 tonneaux, 5 Anglois, de 250 tonneaux, & un Danois, de 100 tonneaux; ſçavoir, des François, l'*Aurore*, Capitaine *Paſcal Cheret*, venant de Lisbonne avec 89 tonneaux de vin; la *Vraie Société*, Capitaine *Antoine Demille*, venant de Marſeille avec coton, huile, ſavon, ſoufre & autres marchandiſes; le *Neptune*, de l'Abrilduc, Capitaine *Budoc Bazille*; les *Jumeaux*, de Nantes, Capitaine *Luc Chauvet*, venants tous deux de Nantes; la *Marie-Anne*, de Libourne, Capitaine *Jean Blois*, venant de Libourne, chargés tous trois de bled & 475 barils de farine; la *Providence*, du Conquet, Capitaine *Hervé Morain*; le *Jean-Joſeph*, de Dieppe, Capitaine *Louis Maſſé*, venants tous deux de Marennes; le *S. Michel*, de Saint-Malo, Capitaine *Yves Fontanges*, venant de Seudres; l'*Union*, de l'Abrilduc, Capitaine *Nicolas Prat*, venant du Brouage, chargé, avec les trois précédents, de 463 muids 30 boiſſeaux de ſel; des Hollandois, le *Dauphin*, Capitaine *Mathieu Ocket*, venant d'Oſtende avec toiles de differentes ſortes, bouteilles vuides & autres marchandiſes; l'*Anna*, Capitaine *Laurent Vanderſlam*, venant d'Amſterdam; l'*Amour*, Capitaine *Joos Schoolaert*, venant de Roterdam; le *Jeune Jeſſe*, Capitaine *Jeſſe Obbes de Heer*, venant de Schiedam; les *Deux Freres*, Capitaine *Ary Maat*, venant de Terveer, chargés tous quatre de genievre, thé, épicerie, mercerie, quincaillerie & laine; la *Dame Anna Thecla*, Capitaine *Friderie Dockes*, venant de Barcelonne, chargé de 305 pipes 23 demi-pipes d'eau-de vie & 12 pipes de vin; le *Jeune Gerbrand*, Capitaine *Adriaan Buyſe*, venant de Bordeaux, chargé de vin de liqueur, eau-de-vie & autres marchandiſes; des Anglois, la *Fortune*, Capitaine *Henri Hays*, venant de Sunderland avec charbon de terre; la *Molly*, Capit. *Robert Power*, venant de Terveer avec ardoiſes; la *Fleur de Mer*, Capitaine *Robert Southerland*, venant de Douvres ſur leſt; la *Molly*, Capitaine *James Weir*, venant de Glaſcow; la *Marie*, Capitaine *Samuel How*, venant de Londres, chargés tous deux de tabac en feuilles, plomb, fer & autres marchandiſes; l'*Anna Helena*, Cap. *Jurgen Bioſen*, Danois, venant de Chriſtanſtadt, chargé de planches & autres bois de conſtruction.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port, dans le même eſpace de temps, 14 Navires François de 1018 tonneaux, 4 Anglois, de 498 tonneaux, 4 Hollandois, de 246 tonneaux, & 1 Eſpagnol, de 50 tonneaux; ſçavoir, des François, le *Chalabrois*, de Cherbourg, Capitaine *Auguſtin le Comte*, allant à Bilbao, chargé d'une partie d'huile, plomb, riz, côtes de tabac & autres marchandiſes; le *Chaſſeur*; le *Saint Joſeph*, tous deux de Libourne, allants dans ce même endroit; la *Sainte Anne*, de Saint-Malo; la *Marie-Marguerite*, de l'Abrilduc; l'*Eliſabeth*; du Conquet, ainſi que le ſuivant; la *Marie-Genevieve*, allant à Marennes, comme les trois autres; le *Chevalier d'Autant*, de l'Iſle de Ré, allant dans ce même endroit; le *Saint Remy*, de l'Iſle Dieu, allant à la Rochelle; le *Duc de Mortemare*, de l'Iſle Dieu, allant à Bayonne; la *Sainte Anne*, de Treguier, allant dans ce même endroit; la *Marie-Joſeph*, de Plaſſac, allant à Bordeaux; le *Saint Jean*, de Boulogne, allant à Boulogne; le *Saint Charles*, de Rouen, allant à Rouen, tous treize ſur leſt; des Anglois, le *Devoir & Hannagh*, allant à Sunderland; la *Dame d'Albedor*, allant à Southampton; l'*Union*, allant à Paſtow, tous trois ſur leſt; la *Marie*, allant à Londres, chargé d'eau-de-vie & autres marchandiſes; des Hollandois, le *Jeune Jean*, allant à Amſterdam; l'*Anne*, allant à Roterdam; les *Deux Freres*, allant à Oſtende, chargés tous trois de vin, eau-de-vie, tabac en carottes & autres marchandiſes; le *Jeune Jacques*, allant à Oſtende, chargé de ſucre; la *Notre-Dame du Rozaire*, Eſpagnol, allant à Marennes, chargé de planches & goudron.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du premier au 6 Juillet 1768, il eſt entré dans ce Port 9 Navires François & 6 Etrangers, dont 4 Hollandois; ſçavoir, des François, la *Dame*

Forune (a), Capitaine *Foſſe*, venant de Saint-Marc en 55 jours, chargé de ſucre, café, &c.; l'*Amitié*, Capitaine *Blot*, de Rouen, venant de Bayonne avec eau-de-vie, brai & réſine; la *Newa*, Capitaine *Denoville*, de Rouen, venant de Bordeaux, chargé de vin & d'autres marchandiſes; le *François Eſther*, Capitaine *Revel*; le *Saint Etienne*, Capitaine *Flambé*, tous deux de la Hougue; le *Saint Pierre*, Capitaine *Teſſel*; la *Thereſe*, Capitaine *Langlois*, tous deux du Courſeul, venants, ainſi que les précédents, de la pêche avec du maquereau ſalé; la *Prudente*, Capitaine *Picard*, de Saint-Valery ſur Somme, venant de Marennes, chargé de ſel; la *Mignone*, Capitaine *Maſſon*; de l'Iſle Dieu, venant de Rouen, chargé de plâtre, en relâche pour la Rochelle; des Etrangers, l'*Alberdina*, Capit. *Berens*, Hollandois, ainſi que les 4 ſuivants, venant de Caen; le *Jeune Barent*, Capitaine *Vipke Beerents*, venant de Tompſon en Angleterre, tous deux ſur leſt; le *Crabe de Mer*, Capitaine *Volkert*, venant d'Amſterdam avec diverſes marchandiſes; le *Prince Guillaume*, Cap. *Hendrick Janſen Noebal*, venant de cette, en relâche pour Rouen; la *Charmante Polly*, Capit. *Parker*, de Soutampton, venant de Corck avec beurre, bœuf & chandelles; le *Saint Pierre*, Capitaine *Cornelſen*, Danois, venant de Cette, chargé de vin.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti du même Port, dans le même eſpace de temps, 2 Navires François & 5 Etrangers; ſçavoir, le *S. Joſeph*, Capitaine *la Terre*, allant à Saint-Malo ſur leſt; la *Ville de Rouen*, Capitaine *Langlois*, allant à Cadix, chargé de diverſes marchandiſes; les *Deux Amis*, Capit. *Tompſon*; allant à Corck; l'*Anne-Marie*, Capit. *Andersberg*, Danois, allant en Norwege, tous deux ſur leſt; la *Fortune*, Capitaine *Sage*, allant à Hambourg; la *Dame Marthe*, Capitaine *Prens*; la *Nouvelle Compagnie*, Capitaine *Lacharias Sinoor*, allants tous deux à Amſterdam - chargés, comme le précédent, de ſucre & de café.

(a) *Ce Navire étoit parti du Havre le* 20 *Septembre* 1767.

DE HONFLEUR.

Arrivée *de Navires.*

Du 23 Juin au 2 Juillet 1768, il eſt entré dans ce Port 33 Navires François; ſçavoir, la *Marie Hyacinthe*, Capit. *Tanquimyry*, de Breſt; l'*Ange Gardien*, Capitaine *Jacques Joſſe*, de Saint-Malo, ainſi que les quatre ſuivants; le *Saint François*, Capitaine *François Richard*; le *Deſir*, Capitaine *Joſeph Noel*; la *Marie-Auguſte*, Capit. *René Olivier*; le *Jean-Baptiſte*, Capit. *Dominique Caré*; les *Quatre Familles*, Capitaine *Cloaſtre*, de Landerneau, ainſi que les deux ſuivants; la *Marie Auguſte*, Capitaine *René le Guen*; le *Saint François*, Capitaine *Michel le Borgne*; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Pierre Roſey*, de Saint-Briac, ainſi que le ſuivant; la *Reine Marie*, Capitaine *Yves Galais*; la *Marie*, Capitaine *Georges Mahey*; l'*Elizabeth*, Capitaine *Georges Alanioux*, tous deux de l'Iſle d'Ars; le *Saint François*, Capit. *Michel Jourdain*, d'Abrilduc, ainſi que le ſuivant; la *Catherine*, Capitaine *Joſeph Cap*; la *Marie de Grace*, Capit. *Laurent Renaud*, d'Ergny, ainſi que le ſuivant; la *Comteſſe de Varouault*, Capitaine *Pierre Panſard*; la *Concorde*, Capitaine *François Briand*; les *Deux Freres*, Capit. *Mathieu Floch*, tous deux d'Argenton; le *Voltaire*, Capitaine *Charles Coireau*, de Nantes; la *Marie-Joſeph*, Capitaine *Marc Duboſq*, du Conquet, ainſi que les deux ſuivants; le *Ceſar - Auguſte*; Capit. *Ceſar-René Meſcoffe*; la *Marie Françoiſe*, Capitaine *Jean-François Cleret*; le *Morbian*, Capitaine *René Guyot*, de Vannes; le *Jean Joſeph*, Capitaine *Jean Thomas*; la *Marie-Louiſe*, Capit. *Jean le Drezenne*, tous deux de Saint-Brieuc, venants tous de la Rochelle; la *Marie - Jeanne*, Capitaine *Jean-Joſeph Pondaveine*, d'Argenton; le *Saint Charles*, Capitaine *Graveran*, de Honfleur, venants tous deux de Seudres; la *Sainte Anne*, Capitaine, *François Corzé*, d'Abrilduc, venant d'Oleron; la *Catherine*, Capit. *Philippe Witard*, venant de Brouage, tous chargés de ſel; les *Bons Amis*, Capitaine *David le Moine*, du Havre, venant de la Rochelle, chargé de bled; la *Meſſagere du Jour*, Capitaine *Pierre le Gras*, de Dieppe, venant de Nantes, chargé d'ardoiſes; l'*Union*, Capitaine *Martin*, venant de Liſbonne, en relâche à Honfleur, chargé de diverſes marchandiſes pour Rouen.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Mardi 26 Juillet.

AGRICULTURE.

Extrait des Papiers Anglois.

Avantages qui réſulteroient d'une gratification accordée par le Gouvernement d'Angleterre aux perſonnes qui éleveroient des Abeilles.

IL eſt bien des articles de commerce qui, ſans intéreſſer beaucoup les Particuliers, ſont néanmoins d'une grande importance pour une Nation. L'article de la cire ſe trouve être de cette nature. Nous en tirons non-ſeulement de la Ruſſie, mais même de l'Afrique & de l'Amerique, tandis que ſi nous donnions une attention ſérieuſe à cet objet, & ſi nous l'encouragions convenablement, l'Angleterre pourroit produire une quantité ſuffiſante de cire pour notre conſommation, & même encore nous mettre en état d'en exporter. Tout ce que nous avons conſommé depuis bien des années, en miel & en cire de nos productions, ne nous a été fourni que par les abeilles élevées par nos Fermiers, & même par de pauvres Habitans de la campagne.

Il eſt rare de voir des gens riches s'occuper d'un article qui eſt d'un ſi petit rapport en apparence. Au lieu qu'à 30 milles aux environs de la Capitale, on ne trouve gueres de Payſans qui n'ait quelques ruches autour de ſa chaumiere, mais je ne me ſouviens pas d'en avoir vu une ſur le pré de Londres, quoiqu'à dix lieues de cette Ville à la ronde, il y ait plus d'arbres, de jardins & de champs à feves & à pois qu'il ne s'en trouve dans toute autre partie du Royaume, dans un eſpace de terrein dix fois plus conſidérable. Si la Société des Arts & Sciences propoſoit une gratification à ceux qui éleveroient des abeilles, je ſuis ſûr que les jardiniers, *&c.* dans les environs de Londres, ne manqueroient point de s'attacher à cet objet, & qu'ils y trouveroient leur compte, chaque bonne ruche étant eſtimée rapporter annuellement plus d'une demie guinée, outre que l'éducation de ces précieux inſectes ne demande preſqu'aucun ſoin, & ne cauſe que très-peu de frais.

Observations

D'un Anglois ſur une Ordonnance rendue par les Hollandois, concernant les beſtiaux.

Les nouvelles publiques nous apprennent qu'il eſt défendu d'importer en Friſe, l'une des Provinces de nos amis les Hollandois, aucun bétail à corne juſqu'au premier Avril 1769. Je crois que l'on peut inférer de-là qu'ils en ont une grande quantité, & qu'il nous ſeroit facile de tirer avantage de cet incident. On ſçait très-bien que les Hollandois font venir du Jutland une grande quantité de beſtiaux maigres qui parviennent à une groſſeur prodigieuſe par la bonté de leurs pâturages. Ne ſeroit-ce pas une bonne politique de notre part d'en tirer auſſi du même endroit pour les engraiſſer ici, ce qui ne demanderoit pas beaucoup de temps. Sans doute cela ajouteroit beaucoup à notre fonds qui eſt conſidérablement diminué depuis quelques années, parce que l'on a

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tué preſque tous les veaux, & que le prix des veaux & des agneaux, eſt devenu ſi exceſſif, que les Fermiers & les Marchands de beſtiaux trouvent mieux leur compte à les vendre qu'à les élever.

La perte que ſouffriroit le revenu par cette importation, pourroit être réparée par un impôt ſur l'exportation des chevaux qui en feroit diminuer la propagation dans la même proportion que celle-ci a fait diminuer le nombre des beſtiaux à corne par l'immenſe quantité de chevaux exportés depuis pluſieurs années.

Nous avons vu que l'importation des proviſions ſalées d'Irlande en Angleterre, (ſans qu'il fût mis d'embargo ſur l'exportation de ces proviſions hors de l'Irlande pour d'autres Nations) n'a pas produit l'effet qu'on en attendoit, parce que les Irlandois en ont hauſſé le prix. Chacun ſçait que plus le nombre des acquéreurs d'une denrée eſt conſidérable, plus le Marchand en augmente le prix; & il eſt arrivé plus d'une fois que le menu peuple d'Irlande a enlevé & tué les beſtiaux que l'on vouloit faire tranſporter en Angleterre.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Juin 1768 dans les GE'NE'RALITE'S *de*

BESANÇON.				LIMOGES				POITIERS.				TOURS.			
LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.
Arbois.	21			Angoulême.	18*	16	3	Chatelleraut.	17	12		Amboiſe.	20	15	
Baume.	20	9	3					Chatillon.	16	7	3	Angers.	20	14	
BESANÇON.	22	10										Beaugé.	20	12	10
Dole,	20	2		Bourganeuf.				Confolens.	13*	4		Chât. du Loir	19	7	2
Gray.	19	10										Château-G.	19		6
Lons-le-Saunier.	21	4						Fontenay.	21*			Chinon.	19	8	6
Orgelet,	19*	4		Brive.	18	10	6					Lafleche.	20	7	2
Ornans.	23	7						Les Sables.	20	3	8	Laval.	21	4	6
Poligny.	20	16						Nyort.	18			Le Mans.	22	2	8
Pontarlier.	26*											Loches.	18	17	3
St. Claude.	21	7		LIMOGES.	14*	5		POITIERS.	17	2		Loudun.	18*	11	5
Quingey, & Salins.	22	9	6					St. Maixent	18	14	4	Mayenne.	22*	16	11
Veſoul.	21	16						Thouars.	16	4		Montreuil-B.	18	14	
												Richelieu.	18	14	10
												Saumur.	19	12	3
				Tulle.	16	17	2					TOURS.	21	7	5
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	22	10	4	From. le ſep.	17	2	3	From. le ſep.	17	11	10	From. le ſep.	20	2	11
Pain la liv.		2	8	Pain la liv.		2		Pain la liv.		2		Pain la liv.		2	4
Avoine le ſ.	6	12	1	Avoine le ſ.	7	8	3	Avoine le ſ.	7	7	11	Avoine le ſ.	7	4	6
Foin le q.	2		6	Foin le q.	2	11	8	Foin le q.	3	8	10	Foin le q.	2	13	1
Paille le q.		16		Paille le q.		17	6	Paille le q.		19	8	Paille le q.	1	4	1

SUITE *de la culture du chêne, par M. Formanoir de Palteau.*

Je pourrois indiquer une maniere de planter le chêne qui ſeroit plus ſûre que celles que j'ai données, mais qui ſeroit plus diſpendieuſe: la voici. Au lieu de faire des plattes-bandes, on pourroit creuſer un petit

foſſé de même largeur & d'un pied de profondeur. La terre qu'on a tirée de ce foſſé ſe meurit pendant l'hyver,& l'on peut y planter au mois de Février ou de Mars ſuivant, du plant de chêne à deux ou trois pieds de diſtance, en retirant dans la rigole la terre qui en eſt ſortie ; on y ſeme enſuite pour plus grande ſûreté quelques glands entre les plants & ſur la même ligne, pour ne pas gêner la culture qui eſt néceſſaire au plant de chêne tranſplanté.

Il faut obſerver que ce plant de chêne eſt très-difficile à arracher, ſa racine pyramidale eſt très-longue, & ſouvent ſans chevelu au collet ; il faut par conſéquent une fouille profonde pour la tirer. Si l'on parvient à l'arracher dans toute ſa longueur, il faut que la rigole ſoit très-creuſe pour l'y planter à l'aiſe ; mais ſi l'on caſſe cette racine en la tirant de terre, le chêne reprend difficilement. J'ai remarqué qu'il ſubſiſtoit deux ou trois ans, & qu'il mourroit enſuite. La cauſe de ſa mort venoit ſans doute d'un chancre ou champignon que j'ai trouvé à la plaie du pivôt. Il faut donc pour réuſſir, avoir du plant de chêne qui ait peu de pivôt & beaucoup de chevelu au collet, ce qui eſt rare dans les bois. Le hazard m'a fait trouver le moyen de s'en procurer.

On avoit découvert & preſque démoli une ferme dans l'intention d'en planter les terres en bois; les chambres de cette Ferme dont le carreau ſubſiſtoit, étoient remplies de décombres à 1 pied ou 15 pouces de hauteur. On unit à-peu-près ces décombres pour y dépoſer le gland qu'on vouloit ſemer au printemps ſuivant. On l'enleva alors de cet endroit, mais il en reſta beaucoup dans les démolitions qui pouſſa très-bien, & qui profita plus du double que celui qui avoit été mis en pleine terre. On l'y laiſſa trois ans au bout deſquels on le repiqua dans les places manquées. On l'arracha avec beaucoup de facilité, & il ſe trouva bien garni de chevelu ; la racine pyramidale qui avoit été arrêtée par le carreau, avoit formé une fourche, & n'avoit pas tiré toute la ſeve de la plante, comme il arrive lorſqu'elle trouve du fond & qu'elle eſt en pleine liberté. Cette même ſeve avoit percé tout autour, & pouſſé des racines latérales. Ces chênes tranſplantés avec ſoin, firent des merveilles.

Il eſt aiſé de s'en procurer de pareils en mettant, ſoit ſur un endroit pavé, ſoit ſur un tuf dur, une couche ſuffiſante de terre ſableuſe ou de ſable gras, & en y ſemant du gland qu'on arrachera lorſque le plant ſera aſſez fort.

Avant que de ſemer le gland, il eſt à propos de le plonger dans des baquets pleins d'eau, & de rejetter celui qui ſurnage, parce qu'il eſt ſûrement taré, & de ne ſemer que celui qui va au fonds. Il en eſt de même de la chataigne.

Lorſque l'arbre a cinq ou ſix ans, il faut le recéper avec une ſerpette bien tranchante, de peur de l'ébranler, & répéter cette opération de temps en temps juſqu'à ce qu'on le voye s'aligner & donner de belles pouſſes. Au printemps qui ſuit le recépage, la premiere ſeve en partant des racines pour monter en l'air, trouve dans la plaie faite à l'arbriſſeau, un obſtacle qui l'arrête dans ſes premiers mouvements, pendant leſquels elle n'a pas encore toute ſa force. Elle prend alors le parti de refluer dans les racines, les fortifie, les allonge, & leur procure une nourriture plus abondante. Peu de temps après, la chaleur de la ſaiſon animant davantage cette même ſeve, lui donne la force de faire ſon éruption autour du tronc, & de pouſſer des petites branches, qui, nourries par un plus grand nombre de racines, ont plus de vigueur & de diſpoſition à monter en l'air.

Dans pluſieurs forêts, lorſqu'on voit des parties baſſes & rabougries, on les coupe dans l'inſtant de la ſeve, pluſieurs années de ſuite, pour faire refluer cette même ſeve dans les racines, & les mettre en état de donner de plus belles tailles.

Ne pourroit-on pas penſer, d'après ces uſages, que les chenilles & les hannetons, qui attaquent les bois dans leurs premieres pouſſes, & qu'on regarde comme leurs plus grands ennemis, ne leur font pas tout le mal qu'on s'imagine, ſi les obſtacles qu'ils mettent à la ſeve, vont à l'avantage des racines & du corps de l'arbre, qui ſe fortifient de tout ce qui auroit ſervi à augmenter la cime & les branches, & les met en état de fournir plus d'aliments dans une ſaiſon où elle ne rencontre point d'obſtacles.

J'ai toujours obſervé que ces inſectes attaquent peu les arbres nourris dans les bons fonds, mais qu'ils ſe jettent ſur ceux qui croiſſent dans les terreins ſecs & graveleux. C'eſt vraiſemblablement parce que